

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA COMMUNICATION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
3 juin 2020

PUBLIE LE : 23 JUIN 2020

Délibération n°030620-3 : Compte de gestion 2019

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le onze mars deux mille vingt par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 11 MARS 2020

Présents

ANDRESY	Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
CHATOU	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Angus ERSKINE, DELEGUEE TITULAIRE Sabine GILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
ORGEVAL TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE Manuela MARIE, DELEGUEE TITULAIRE

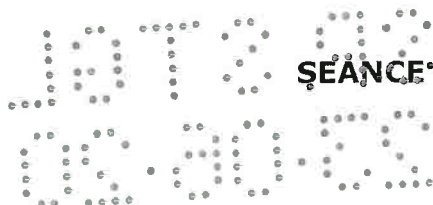
Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	30
SIVOM (composé de 2 communes)	:	1
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	1
QUORUM	:	35
Délégués présents	:	12

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication, dûment convoqué par le Président le vingt-six mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.



SEANCE DU 3 JUIN 2020

Présents

ANDRESY	Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Eric JOUSSE, DELEGUE TITULAIRE Anne DE JACQUELOT, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
LE VESINET	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Angus ERSKINE, DELEGUEE TITULAIRE Sabine GILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Manuela MARIE, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

ACHERES	Marc HONORE, DELEGUE TITULAIRE / Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE /
ANDRESY	Véronique DOLE, DELEGUEE SUPPLEANTE /
BOUGIVAL	Jean-Marie CLERMONT, DELEGUE TITULAIRE / Fabien SEBBAH, DELEGUE SUPPLEANT /
CHAMBOURCY	Caroline DOUCET, DELEGUEE TITULAIRE / Pascale BARON, DELEGUEE TITULAIRE /
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Jérôme BONNEAU, DELEGUE SUPPLEANT /
CHATOU	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE / Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE /
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE /
CROISSY-SUR-SEINE	Etienne CATTIER, DELEGUE TITULAIRE /
L'ETANG-LA-VILLE	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE TITULAIRE /
LE PECQ	Alain GOURNAC, DELEGUE TITULAIRE /
LE PORT-MARLY	Cédric PEMBA-MARINE, DELEGUE SUPPLEANT /
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE SUPPLEANT /
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE / Robert COPIN, DELEGUE TITULAIRE /
LOUVECIENNES	Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE / Boleslas PALEWSKI, DELEGUE SUPPLEANT / Nicolas VATAR, DELEGUE SUPPLEANT /
MAREIL-MARLY	Cécile MANSUY /

MARLY-LE-ROI	Michel CAMPENON, DELEGUE SUPPLEANT /
MEULAN-EN-YVELINES	Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE /
MORAINVILLIERS	Stéphanie MARTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE /
ORGEVAL	Michel BARDOT, DELEGUE SUPPLEANT /
POISSY	Karl OLIVE, DELEGUE TITULAIRE /
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Karel KURZWEIL, DELEGUE TITULAIRE / Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT / Thomas BATIGNE, DELEGUE SUPPLEANT
TRIEL-SUR-SEINE	Frederique BROCHOT-MAHER, DELEGUEE SUPPLEANTE /
VILLENES-SUR-SEINE	Marcel DJOURNO, DELEGUE TITULAIRE / Christyane JAVOISE, DELEGUEE SUPPLEANTE /
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jacques BARREAU, DELEGUE TITULAIRE / Elisabeth MESSEGER, DELEGUEE TITULAIRE / Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE / Christèle COLOMBIER, DELEGUEE SUPPLEANTE /

Communes non représentées

ACHERES / AIGREMONT / AUBERGENVILLE / BOUAFLE / BOUGIVAL / CARRIERES-SOUS-POISSY /
CHAMBOURCY / CHANTELOUP-LES-VIGNES / CHATOU / CROISSY-SUR-SEINE / LES ALLUETS-LE-ROI /
LOUVECIENNES / MARLY-LE-ROI / MEDAN / MEULAN-EN-YVELINES / MORAINVILLIERS / POISSY /
SAINT-NOM-LA-BRETECHE / VERNEUIL-SUR-SEINE / VERNOUILLET / VILLENES-SUR-SEINE /

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, responsable du pôle des assemblées des syndicats intercommunaux
Madame Géraldine DUCROCQ, assistante du pôle des assemblées des syndicats intercommunaux

Nombre de communes	:	30
SIVOM (composé de 2 communes)	:	1
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	1
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	13 pour le vote du compte administratif (1 abstention) 15 pour les autres délibérations

2020
0000

OBJET : COMPTE DE GESTION 2019

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

CONSIDERANT que le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour le développement de la communication, ayant transmis son compte de gestion 2019, il convient d'approuver ce document comptable dont les écritures et les résultats sont en tous points conformes à ceux du compte administratif 2019.

CONSIDERANT que le compte administratif de l'exercice 2019 a été approuvé lors de la même séance du comité syndical,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2019 dressé par le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour le développement de la communication, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE le compte de gestion 2019 du Syndicat intercommunal pour le développement de la communication.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **23 JUIN 2020**

Transmis en préfecture et affiché le **23 JUIN 2020**

Pour Extrait Conforme
Le Président du Syndicat Intercommunal


Jean-Noël AMADEI

2022
0202